LE MAG'



Novembre 2022

HALLOWEEN

Pour cette dernière année où la municipalité mettait à disposition le Château, la Farandole a organisé la soirée Halloween. Au



menu : visite du château hanté, cocktail sanglant, crêpes, hot-dogs, brochettes

de chamallow, petite peur et grande peur. Petits et grands se sont déguisés et ont pu se réunir entre deux chasses aux bonbons dans les rues du village!

COUPURE ÉLECTRICITÉ DU 4 OCTOBRE

Une coupure électrique a eu lieu le mardi 4 octobre à 10h30, due à un incident sur une ligne impasse des Pierrottes (branche coupée tombée sur la ligne haute tension lors de travaux effectués par un particulier). ENEDIS s'est alors rendu sur place très rapidement et les adjoints ont géré les problèmes particuliers directement sur le terrain.

La mairie n'avait donc plus ni électricité ni téléphone, ne pouvant évidemment pas répondre aux appels téléphoniques. L'alerte incident a été mise immédiatement sur la page Facebook des Auxons et sur Panneau Pocket. Le village a été rétabli partiellement à 11h30 et dans sa totalité à 14h30. Les Francas, l'école, l'Ehpad, le restaurateur, la maison médicale ont été prévenus en priorité pour trouver des solutions à leurs urgences. Sachez qu'une application mobile appelée "Enedis à mes côtés" existe, donnant l'état du réseau électrique à l'instant T. Celle-ci affichait alors par exemple que Miserey et les Auxons étaient coupés du réseau. La géolocalisation permet aussi de savoir si le problème est personnel ou général sur la ligne.

Nous vous rappelons l'intérêt, dans ce genre de cas de force majeure, d'installer sur son téléphone l'application Panneau Pocket qui permet de recevoir en temps réel les notifications de ce genre d'événements spécifigues à notre commune.

Page

2

COLLECTE DE SANG

L'établissement Français du sang a organisé sa collecte le samedi 2 octobre au pôle sportif des Auxons.

L'équipe de bénévoles du CCAS a apporté son aide en préparant et distribuant les collations : 58 donneurs se sont présentés, 51 ont pu être prélevés dont 3 nouveaux.

La présence de deux médecins et la prise de rendezvous en ligne, a permis une meilleure organisation, diminuant ainsi nettement les temps d'attente..

Encore merci aux bénévoles qui s'investissent toujours volontiers et dans la bonne humeur! Comme chaque année, la municipalité a mis à disposition le pôle sportif.





INITIATION AU JUDO POUR LES ÉCOLIERS



Les élèves de CE2 et CM1 ont participé, depuis la rentrée scolaire, à une initiation au judo, organisée par le Judo Club des Auxons et ses bénévoles.

Voici les premiers diplômés de l'école qui sont félicités pour leur engagement.

Nous remercions la Farandole des Auxons qui permet le financement de ces sorties, et le Judo Club qui permet aux élèves de l'école de découvrir et s'initier à cette discipline.

Vendredi 28 octobre, les élus responsables du pôle sportif et des associations étaient invités à l'assemblée générale du Judo Club des Auxons.

Le club remercie la municipalité une fois de plus pour son implication et la mise à disposition de locaux de grande qualité pour la pratique de ce sport.

Le club remercie par ailleurs Virginie Pereira pour ses années en tant que secrétaire de l'association et souhaite la bienvenue à Aurélie Legrand qui lui succède.

Comme à l'accoutumée, cette AG s'est achevée sur un moment de convivialité réjouissant!



Le Tennis Club des Auxons organise une soirée Karaoké le samedi 26 novembre à 19h à la salle des fêtes (pôle sportif) du village.

Cet évènement est ouvert à tous, surtout à ceux qui aiment donner de la voix !



Page

3

ATTENTION AU FONCIER INNOVANT

La Direction des Impôts lance la généralisation du dispositif dit « foncier innovant », suite à une expérience sur 9 départements. Ce dernier poursuite 2 objectifs :

Repérer les fraudes ou anomalies potentielles aux impôts locaux, telles que les piscines non déclarées

Mettre à jour le plan cadastral automatiquement chaque fois que cela est possible

Dans la pratique, des algorithmes recoupent les images aériennes publiques avec les cartes cadastrales et les déclarations d'urbanisme afin de détecter les anomalies avant de lancer une opération de contrôle via le service départemental des impôts fonciers du Doubs auprès de l'usager défaillant.

Ces travaux de fiabilisation permettront, entre autres, une optimisation des bases de fiscalité pour les collectivités locales.

INAUGURATION DU NOUVEAU "BISTROT DES AUXONS"

Le jeudi 13 octobre avait lieu l'inauguration du « Bistrot des Auxons », nouvelle version.

En effet, comme nous vous l'avons annoncé dans les précédents Mag', notre restaurant auxois situé au pôle sportif vient d'être repris par la cuisine de David, traiteur et restaurateur précédemment installé à Miserey. Ce dernier a eu la bonne idée d'inviter lors d'un apéritif dinatoire les élus, les représentants des associations et les chefs d'entreprises du village.

Une fort belle soirée où chacun a pu apprécier la nouvelle décoration des lieux et les talents de David et de son équipe, mais aussi de découvrir une carte de qualité et des menus à prix très abordables qui satisferont chaque amateur qui souhaitera s'y arrêter, le temps d'un repas.

La Municipalité remercie David, Ludmilla et leur personnel pour l'organisation de cet événement et leur souhaite bonne chance pour ce nouveau départ!





TRADITIONNELLE GRANDE LESSIVE D'AUTOMNE A L'ÉCOLE

Notre rendez-vous annuel artistique d'automne s'est déroulé ce jeudi 20 octobre. Toute l'école a de nouveau étendu sa Grande Lessive d'Automne, en suivant le thème : « La couleur de nos rêves ».

Page 4





AFFOUAGE 2023

Chaque année et suivant le plan de coupe établit par l'ONF, certaines parcelles de bois sont destinées aux affouagistes de la commune.

Inscription avant le 23 novembre en mairie

Sur ces parcelles l'ONF marque les différents lots d'un numéro. Ces lots sont composés des tiges et de têtes d'arbres. Dans ces parcelles l'affouagiste est tenu :



- De façonner les tiges mises à terre
- De façonner les branches et les têtes d'arbres abattus par les bucherons après retrait de la grume
- D'abattre la totalité des tiges, des brins et du taillis désigné
- De sortir l'ensemble des bois façonnés sans détériorer les sols.

En général les travaux de façonnage du bois doivent être terminés pour le 15 avril et le bois sorti pour le 15 août. L'attribution des lots se fait par tirage au sort une fois que l'ensemble des candidats à l'affouage sont connus.

Dès que le lot est attribué et réglé celui-ci appartient à l'affouagiste qui doit :

- Être en capacité de façonner les bois (savoir utiliser en toute sécurité les différents outils de bucheronnage)
- Pouvoir abattre un arbre de petit diamètre
- Avoir à disposition un véhicule adapté pour sortir le bois

S'assurer que son assurance responsabilité civile couvre bien ce type d'activité, le cas échéant l'adapter.

4

Page 5

UNE BELLE ET GRANDE CARRIÈRE

Le lundi 10 octobre, les membres du conseil municipal étaient invités à visiter la carrière des Auxons avec les explications de son directeur, Olivier Leblanc.





qui trône en bordure de la N57 avant d'entrer dans le village s'étend sur environ 6 hectares, dont 5 actuellement en exploitation. Son activité est régie par un arrêté préfectoral autorisant l'extraction et la transformation des roches renouvelé en 2105 jusqu'en 2045, ceci selon des normes bien précises à respecter. Les tirs à l'explosif, par exemple, qui sont réalisés en moyenne une fois par mois, ne doivent pas dépasser un seuil de vibrations défini et qui est contrôlé par des capteurs au abords du site et à proximité des habitations. Sur ce point comme sur les autres, l'exploitant respecte la législation puisqu'il arrive à rester 10 fois en dessous du seuil autorisé.

La société L2C extrait de la roche calcaire qu'elle concasse en granulats de différentes granulométries, du sable aux matériaux d'enrochement en passant par le tout-venant et le mélange pour béton, et qu'elle vend aux entreprises du BTP mais aussi aux particuliers qui pourraient s'y rendre. Elle a le droit de produire jusqu'à 250 000 tonnes par an avec un minimum de 20 000 tonnes même si la moyenne des ces dernières années tourne autour des 100 000 tonnes. Cette baisse tendancielle s'explique principalement par deux facteurs : la baisse des mises en chantier et le réemploi (réutilisation des matériaux présents sur sites) sur les chantiers qui devient de plus en plus courant.

Une donnée importante pour finir : la concession accordée à l'exploitant de la carrière

rapporte 46 000 euros par an à la commune des Auxons (donnée 2021).

La Municipalité remercie la société L2C et Monsieur Leblanc pour son accueil et le temps accordé à cette visite plus impressionnante qu'elle n'y parait au premier abord!







Page 6



Anne-Lise confectionne toutes sortes de cadeaux personnalisés, faire-parts, ou décorations pour Noël, anniversaire, mariage, enterrement de vie de jeune fille, départ en retraite... Et tout cela aux Auxons!

Elle s'adresse aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers et saura répondre à vos attentes pour des réalisations sur mesure selon vos exigences. Elle peut aussi personnaliser vos propres supports que vous souhaiteriez customiser.

Pour du fait-maison, du circuit court et du travail minutieux, vous pouvez la contacter au 07.86.32.50.23







ANIMATION ENVIRONNEMENT À L'ÉCOLE

Les journées des lundi 3 et mardi 4 octobre ont été bien actives pour les élèves des classes élémentaires de l'école.

Alex, ancien élève de l'école des Auxons, et Matteo, tous deux étudiants en BTS Agricole, sont venus sensibiliser les élèves à la collecte et au tri des déchets.

Voici le résumé des élèves de ces deux journées, avec la collaboration de la mairie:

La matinée de lundi a été consacrée à des interventions en classe, lors desquelles Alex et Matteo nous ont expliqué comment trier les déchets en fonction de leur nature (recyclable/non recyclable). Ils nous ont également expliqué ce que devenaient les déchets, ce que l'on pouvait fabriquer avec des déchets recyclés. Ils nous ont montré comment peuvent se décomposer des déchets dans la nature et en combien de temps. Nous avons parlé de leur impact sur la nature, la flore et la faune, et nous avons compris pourquoi il est primordial de trier ses déchets et de ne surtout pas les jeter n'importe où.

Dès lundi après-midi, nous nous sommes équipés de gants, et avec de grands sacs, nous sommes partis dans le village pour ramasser les déchets.

Mardi soir, nous avions ramassé environ 30 kg de déchets non recyclables, 10 kg de déchets recyclables, 10 kg de verre et certainement plus de 1 200 mégots de cigarette!

Toute cette quantité de mégots a choqué les enfants : pourquoi ne pas les jeter à la poubelle ? Dans la nature, il leur faut plus de 10 ans pour se décomposer et disparaitre!

Nous avons trouvé toutes sortes de déchets : des bouteilles, des canettes, un briquet, une bâche, des vis, beaucoup de verre, des masques, des mouchoirs en papier et même une valise, un téléphone et une trottinette abandonnée dans un arbre!

Aidez-nous à protéger la nature en gardant notre village propre! Trions nos déchets!



AVIS DE DECES:

KOVACS Dominique Né le 11/09/1952 Décédé le 10/10/2022



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cérémonie à 8H30 pour les Auxons Messe à 9H00 et cérémonie à 10H00 pour Miserey-Salines

Page

EN CAS D'URGENCE : nous vous rappelons le numéro pour contacter la mairie

en dehors des horaires d'ouverture : 06.30.22.38.26

NOTRE FACTRICE S'EN VA

Catherine, notre factrice aux Auxons depuis tant d'années, arrête ses tournées.

Elle nous laisse un petit message, tout en sympathie, qui fera plaisir à chacun d'entre vous qui ont croisé sa route.

Nous lui souhaitons une très bonne fin de carrière à La Poste et la remercions chaleureusement pour les années passées à distribuer

notre courrier avec le sourire.



NON, l'heure de la retraite n'a pas encore sonné, mais vous ne me verrez plus parcourir les rues de votre village. Rien de grave, mais face au temps qui ne m'épargne pas non plus, le métier de factrice ne me convient plus physiquement.

Je ne quitte pas pour autant la Poste, des travaux de tris en intérieur, plus « souples », m'attendent à compter du L Novembre ZOZZ.

Je tenais à vous remercier, petits et grands, pour l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé durant ces quelques années, pour vos sourires malgré les factures que j'ai pu déposer dans vos boites aux lettres, pour votre générosité, votre sympathie, votre gentillesse, sans oublier les mots réconfortants et les encouragements durant le confinement.

Prenez soin de vous et de vos proches, à bientôt

Amicalement, Catherine, votre factrice





Interview:

Page 8 MANON VARNIER
PSYCHOLOGUE ET
NEUROPSYCHOLOGUE



Après avoir effectué tout mon cursus à l'Université de Bourgogne Franche-Comté (Besançon), j'ai obtenu mon diplôme de Psychologue spécialisée en neuropsychologie en 2018. J'ai commencé ma carrière en tant que psychologue au sein d'une plateforme de répit autisme dans la Drôme. Puis, je me suis orientée dans l'accompagnement des personnes âgées présentant une maladie neurodégénérative, durant 4 années d'abord dans la Drôme, puis en Isère dans le cadre de la fonction publique hospitalière. Aujourd'hui, je travaille à la fondation Grammont de Villersexel et je me suis installée en parallèle, en activité libérale. Dans le cadre de ce projet, j'accompagnerai des personnes de tout âge qui présentent des troubles cognitifs et qui souhaitent avoir un avis professionnel sur leurs difficultés.

Qu'est-ce qu'un neuropsychologue?

Un neuropsychologue est un psychologue, qui s'est spécialisé en neuropsychologie clinique. Cette branche de la psychologie permet d'établir des relations entre le fonctionnement du cerveau, les fonctions cognitives (la mémoire, le langage, l'attention ...), et le comportement. Le neuropsychologue travaille auprès des personnes sans distinction d'âge qui présentent des troubles neurologiques tels que les pathologies neurodéveloppementales (dyslexie, dyspraxie, TDA/H...), les lésions cérébrales, les pathologies neurodégénératives.

Mail: manon.varniernavarro@gmail.com

Téléphone: 06.68.32.87.44

Site internet: www.neuropsychologue-varnier.fr

Présence à la maison médicale des Auxons le lundi de 9h à 18h.

Présence au cabinet médical de Pelousey (38 grande rue) le mercredi de 9h à 18h



